



Centre-Val de Loire

Direction des Achats et des Services Juridiques  
9, rue St Pierre Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1 - France

## RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

### MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

---

### SPECTACLE ITINERANT 500 ANS DE RENAISSANCES EN CENTRE VAL DE LOIRE

---

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES :**

**LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018 12 heures**

**Conseil régional du Centre Val de Loire**

9 rue St-Pierre Lentin  
CS 94117  
45041 ORLEANS CEDEX 1

## SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation .....	3
1.1 - Objet.....	3
1.2 - Mode de passation .....	3
2 - Forme juridique du groupement .....	4
3 - Contenu du dossier de consultation.....	4
4 - Présentation des candidatures.....	4
4.1 - Documents à produire.....	4
4.2 - Jugement des candidatures.....	6
5 - Présentation des offres et prime d'indemnité.....	6
5.1 - Modalités.....	6
5.2 - Prime d'indemnité .....	6
6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis.....	7
6.1 - Transmission électronique.....	7
6.2 - Transmission sous support papier.....	9
7 - Renseignements complémentaires .....	9
7.1 - Adresses supplémentaires et points de contact.....	9
7.2 - Procédures de recours.....	10
8 - Clauses complémentaires .....	10

# **1 - Objet et étendue de la consultation**

## **1.1 – Objet**

La Région Centre Val de Loire recherche des candidats dont l'objet de la consultation est :

CONCEPTION, CREATION, REALISATION ET MISE EN OEUVRE TECHNIQUE D'UNE SCENOGRAPHIE NUMERIQUE IMMERSIVE POUR UN SPECTACLE ITINERANT EN CENTRE VAL DE LOIRE - PERIODE ESTIVALE 2019

Dans le cadre de ces célébrations « Viva Léonardo da Vinci, 500 ans de la Renaissance en Région Centre-Val de Loire », la Région Centre-Val de Loire souhaite orchestrer la conception, la production et la diffusion d'une création artistique et culturelle, sous forme d'un spectacle numérique invitant le public à s'immerger par le biais des dernières technologies dans un environnement visuel et sonore en plusieurs dimensions (Diverses technologies, de réalité augmentée ou de réalité virtuelle, peuvent être détournées par le biais d'une immersion sensori-motrice grâce à une ou plusieurs interfaces visuelles).

Cette installation immersive et interactive devra s'articuler autour d'un mapping vidéo de 20 minutes minimum et permettre la mise en place de liens forts entre création artistique et nouvelles technologies.

Ce spectacle, diffusé sur 5 sites différents, devra proposer une narration dans l'esprit humaniste et novateur de la Renaissance et notamment évoquer les dimensions créatives, anticipatrices, pluridisciplinaires de Léonard de Vinci, les acteurs, œuvres et sites patrimoniaux et culturels majeurs de la région à la Renaissance, la région aujourd'hui et sa projection dans le futur.

Lieux d'exécution :

Bourges, Tours, Blois, Chambord, Orléans (les sites seront déterminés avec précision ultérieurement et seront communiqués aux 3 candidats retenus suite à la sélection des candidatures)

## **1.2 - Mode de passation**

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée restreinte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 28 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Ce marché ne fait pas l'objet d'un allotissement : il s'agit d'une œuvre globale avec une interdépendance forte entre les technologies utilisées et la création artistique, d'où une approche intégrée.

Dans un premier temps, seront choisis au maximum 3 candidats (1<sup>ère</sup> phase) à condition qu'il y ait un nombre suffisant de candidature. La remise des candidatures est fixée au 10 septembre 2018.

Ils seront choisis en fonction de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Ces candidats retenus se verront remettre le Dossier de Consultation aux Entreprises (DCE) comprenant un règlement de la consultation relatif aux offres, le cahier des charges technique (CCTP), le cahier des charges administratif (CCAP), l'acte d'engagement et une Décomposition de Prix Global et Forfaitaire (DPGF). Cet envoi marque le début de la 2<sup>nde</sup> phase.

A titre indicatif, l'envoi du dossier de consultation des entreprises aux candidats retenus est prévu semaine 39 (entre le 24 et 28 09 2018) et la remise des offres initiales pour le 26 octobre 2018, avec une remise des offres après négociation au 23 novembre 2018.

## **2 - Forme juridique du groupement**

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

## **3 - Contenu du dossier de consultation**

Le présent dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation relatif aux candidatures (RC)
- Le formulaire DUME accessible à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/growth/tools-databases/espdc/filter?lang=fr>
- Les formulaires DC1 et DC2 accessibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>
- Le tableau de synthèse des candidatures qui doit être complété par le mandataire et chaque co-traitant le cas échéant.

Il est remis gratuitement à chaque candidat.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 11 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## **4 - Présentation des candidatures**

Les candidatures seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les documents des candidats sont rédigés dans une autre langue, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français. Cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans la candidature.

### **4.1 - Documents à produire**

La phase candidature permettra au pouvoir adjudicateur de sélectionner les candidats admis à concourir.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation et de présentation de l'organisation de l'équipe et des moyens matériels (1 format A4 recto-verso),
- Le tableau de synthèse des candidatures complété par le mandataire et chaque co-traitant le cas échéant.

-Pièces de la candidature telles que prévues aux articles 48 et 49 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Le cas échéant, justificatif démontrant qu'un candidat en redressement judiciaire est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public (copie du ou des jugements prononcés)	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non
Liste des principales prestations similaires au marché effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat	Non
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables des prestations de même nature que celles du marché	Non
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique et technologique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché	Non

Pour présenter leur candidature, **les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché Européen (DUME)**. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

## 4.2 – Jugement des candidatures

Le pouvoir adjudicateur examine les éléments remis par les candidats et il choisit le ou les équipes en se fondant sur les critères suivants :

- Capacités professionnelles jugées au travers des références produites : 40%
- Capacités techniques (notamment les moyens humains et matériels) : 40 %
- Capacités financières : 20%.

Cet ensemble de compétences doit ressortir clairement au stade de la candidature et ce, en cas de groupement, les compétences des différents membres devront être clairement exprimées.

Il est rappelé que la composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des candidatures et la remise des offres sauf dans les cas limitativement prévus par les textes.

## 5 - Présentation des offres et prime d'indemnité

### 5.1 – Modalités

Les trois candidats retenus seront destinataires du Dossier de Consultation des Entreprises comprenant un règlement de la consultation relatif aux offres, le cahier des charges technique (CCTP), et le cahier des charges administratif (CCAP), l'acte d'engagement et la Décomposition de Prix Global et Forfaitaire. Cet envoi marque le début de la 2<sup>de</sup> phase.

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Qualité de la proposition artistique et technologique au regard - du scénario et univers proposés, de la maquette technique et des éléments de découpage du storyboard, des références artistiques mises en oeuvre, du caractère innovant (90 %) - de la démarche environnementale (10 %)	30.0 %
3-Compétences de créateurs et d'une équipe technique justifiant : - d'une expérience et / ou de compétences spécifiques nécessaires à la réalisation de ce projet artistique et culturel grand public, jugés au travers des expériences et titres d'études de l'équipe dédiée	30.0 %

### 5.2 – Prime d'indemnité

L'équipe candidate attributaire du marché, ainsi que les candidats ayant remis des prestations conformes au cahier des charges recevront une prime d'un montant de 2 500 € HT (soit un montant de 3 000 € TTC).

Le candidat effectuera la répartition de cette indemnité entre ses cotraitants dans le tableau des missions et répartitions des honoraires (annexe 1 à l'acte d'engagement). Cette répartition sera transmise lors de la remise de l'offre. Le pouvoir adjudicateur effectuera le paiement au vu de cette répartition.

## Modalités d'indemnisation

Une prime est prévue pour les trois équipes qui participent à la phase de remise des offres à la condition que les candidats aient remis des prestations conformes au règlement de la consultation et au cahier des charges.

Les primes sont forfaitaires. Pour les concurrents non retenus, l'indemnité vaudra solde de tout compte. La rémunération du marché tient compte de la prime reçue pour sa participation à la consultation par le candidat attributaire.

## **6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis**

### **6.1 - Transmission électronique**

**Le dépôt des candidatures est possible exclusivement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://achats.regioncentre-valde Loire.fr>**

Tout dépôt sur un autre site ou sur une adresse électronique du pouvoir adjudicateur sera nul et non avenue.

La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.

Pour toute transmission dématérialisée de pièces de candidature, les candidats sont invités à consulter les conditions générales d'utilisation de la plateforme disponible à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info/kiosque/conditions-generales.pdf>

Cette documentation a vocation à apporter une assistance pratique aux opérateurs économiques, mais a également un caractère opposable.

Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit et de l'accès Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre. L'attention des candidats et soumissionnaires est attirée sur le fait que seule la bonne fin de la transmission complète du dossier génère l'accusé de dépôt de pli électronique qui doit intervenir avant la date et l'heure limites fixées dans l'avis de publicité.

Le dépôt des candidatures et des offres transmis par voie électronique donne lieu à un accusé réception mentionnant la date et l'heure de réception.

### **ATTENTION**

Tous les navigateurs, sauf Internet Explorer sont passés en mode «JNLP». Préparez-vous en :

Vérifiant les préalables de votre poste sur <http://www.marches-publics.info/pratique-tester.htm>

A noter la nécessité de disposer de JAVA, avec la version 1.7 ou 1.8, Java 9 n'étant pas supporté.

Si vous utilisez Chrome, Edge ou Firefox, lisez le mode opératoire «JNLP» listé en fin de ce document.

Faites un dépôt de test sur la page : <http://www.marches-publics.info/pratique-depotdetest.htm>

Ce test doit être fait depuis le poste que vous utiliserez pour le dépôt effectif, ce qui vous permettra de tester la traversée de votre propre réseau informatique en situation réelle, notamment pour vérifier l'ouverture du proxy.

Le dépôt des plis se fait par dossier (ou sous-dossier) et non par fichier. Vérifiez la structure de votre pli numérique en vous assurant qu'il soit organisé en sous-dossiers «Candidature» et «Offre», le cas échéant avec un sous-dossier «Offre» séparé pour chaque lot.

Débutez votre dépôt effectif au minimum 24 heures avant l'expiration, la plate-forme a pu évoluer depuis votre dernière utilisation, ou vous pouvez rencontrer un incident de connectivité internet, difficultés auxquelles vous ne pourrez pas vous adapter à la dernière minute.

Signer, puis crypter des fichiers massifs peut être très long, surtout si votre poste de travail ne dispose pas d'une mémoire centrale libre suffisante, en cas de plis massifs (> 500 Mo), redoublez de précaution.

En cas d'incident vérifiez vos préalables, s'ils sont conformes, déclarez immédiatement un incident:

Assistance AWS

04 80 04 12 60

Pour une meilleure traçabilité et réactivité, nous vous demandons de déclarer vos incidents avant d'appeler.

Allez sur <http://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm> avec vos codes et cliquez sur la croix blanche.

### **COPIE DE SAUVEGARDE**

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée comme ci-dessous :

#### **MAPA RESTREINT**

Candidature pour le MARCHE concernant :

CONCEPTION, CREATION, REALISATION ET MISE EN OEUVRE TECHNIQUE D'UNE SCENOGRAPHIE NMERIQUE IMMERSIVE POUR UN SPECTACLE ITINERANT EN CENTRE VAL DE LOIRE - PERIODE ESTIVALE 2019

**Affaire n°18BD01PI - COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR**

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Conseil Régional du Centre - Val de Loire

Direction des Achats et des Services Juridiques

9, rue Saint Pierre Lentin

CS 94117

45041 Orléans Cedex 1

(Horaires de réception des plis: 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 sauf vendredi 16h00)

La copie de sauvegarde ne sera ouverte par le pouvoir adjudicateur que dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.
- lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais.

Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.



Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (\*\*\*) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.lsti-certification.fr/>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<http://agysoft.marches-publics.info/fournisseurs.htm>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alerte sur les consultations.

Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé.

L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations.

L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.

## **6.2 - Transmission sous support papier**

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. **Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.**

# **7 - Renseignements complémentaires**

## **7.1 - Adresses supplémentaires et points de contact**

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://achats.regioncentre-valdeloire.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

## **7.2 - Procédures de recours**

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif d'Orléans  
28 rue de la Bretonnerie  
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 77 59 00

Télécopie : 02 38 53 85 16

Courriel : [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr)

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges  
DIRECCTE - Immeuble Skyline  
22 Mail Pablo Picasso  
BP 24209  
44042 NANTES CEDEX 1

Tél : 0253467983

Télécopie : 0253467979

Courriel : [paysd.ccira@direccte.gouv.fr](mailto:paysd.ccira@direccte.gouv.fr)

## **8 - Clauses complémentaires**

La Région Centre-Val de Loire a mandaté la société PROVIGIS, membre de la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC), pour la collecte de vos documents légaux. Conformément à l'article 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le dépôt et la mise à jour de ces documents sont exigés et, ce jusqu'à la fin des marchés en cours.

Le titulaire du marché est donc invité à utiliser le service de dépôt gratuit de documents [www.provigis.com](http://www.provigis.com)

S'il dispose déjà d'un compte, il doit s'assurer qu'il est à jour. Dans le cas contraire, il doit s'inscrire gratuitement à ce service en cliquant sur le bouton « Fournisseur » et effectuer une recherche sur votre numéro SIRET : [XXXXXXXXXX XXXXX] pour prendre possession de son compte.

Le Service Assistance de Provigis est disponible pour répondre à toute question au 01.55.62.05.49 ou [assistance@provigis.com](mailto:assistance@provigis.com).